

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[128\\_Lettres à Guizot, ministre des Affaires étrangères : 1843-1857](#)[Item](#)[Calais, le 20 juillet 1843, Frédéric Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt à François Guizot](#)

## Calais, le 20 juillet 1843, Frédéric Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt à François Guizot

**Auteurs : La Rochefoucauld-Liancourt, Frédéric Gaëtan de (1779-1863)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les mots clés

[Diplomatie \(France-Angleterre\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Politique \(Angleterre\)](#), [Politique \(France\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1843-07-20

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

LangueFrançais

Cote1, 1 bis, AN : 163 MI 42 AP 128 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### Citer cette page

La Rochefoucauld-Liancourt, Frédéric Gaëtan de (1779-1863), Calais, le 20 juillet 1843, Frédéric Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt à François Guizot,

1843-07-20.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5564>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Calais (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 07/05/2024

---

Calais le 20 juillet 1849.

Monsieur le Ministre,

je ne vous envoie pas un rapport détaillé sur ce que j'ai fait en Angleterre. Je vous envoie seulement une note qui me paraît importante pour vous, puisqu'elle contient une réponse à M. Robert Peel et qu'une députation du Congrès se présentera probablement chez vous dans quelques temps, pour vous remettre l'adresse qui a été votée sur ma proposition.

8

Il y avait au Congrès plus de 4000 délégués dont plus de 50 venaient de l'étranger, soit des Etats-Unis soit du Brésil, de la République, de la Belgique, de la Prusse, de la Hollande, de la Suisse, de la France. Le lundi il y avait, dit-on, 2000 spectateurs dans Exeter's Hall. J'ai eu occasion de faire deux longs discours sur la situation de la France à l'égard de la politique de la paix. J'étais beaucoup à l'écoute, avec des faits positifs, la politique de la guerre, à mon avis, tout de mal à mon avis, et je suis heureux d'avoir rendu justice à votre ministère.

J'ai été heureux aussi, pour la lettre que j'ai défendue, de bon accueil que j'ai reçu et je vous prie d'agréer de nouveau, Monsieur le Ministre, les expressions de ma haute considération et de mes sentiments les plus

distingués  
à la fois  
et jointe la note rédigée à Londres  
après votre audience de M. Robert Peel.

1 bis

L'adresse à tous les gouvernements qui a été votée  
sur la proposition de M. le marquis de La Rochefoucauld.  
- bien connu par le longévité qu'il est tenu à Londres  
pour le nom de Convention of peace, ou longévité de  
la paix, les 26, 27, 28 et 30 juin, a été remise le  
1<sup>er</sup> juillet au Gouvernement Anglais entre les  
mains de Sir Robert Peel, par une députation présidée  
par M. de La Rochefoucauld, et composée de  
délégués de l'Angleterre, de la France, des États unis  
et de la Belgique. La députation a été présentée  
au premier ministre par le Docteur Bowring,  
membre du Parlement, et l'adresse lui a été lue  
par M. Jefferson, Secrétaire du longévité. Elle  
contient les considérations morales et politiques  
sur lesquelles le longévité s'est fondé pour émettre  
le vœu que les dissensions entre les gouvernements  
soient toujours soumises à la médiation de  
quelques puissances amies et qu'une clause qui le  
prescrive soit insérée à l'avance dans les  
traités qui seront conclus entre eux. Sir Robert Peel  
a répondu qu'il recevait avec plaisir cette  
adresse, qu'il partageait les sentiments  
exprimés par le longévité, qu'en ce moment les

gouvernements de la France et de l'Angleterre  
s'occupaient ensemble de terminer par une  
mediation amiable les differends entre Buenos Ayres  
& Montevideo ; qu'il esperait que ce moyen  
serait employé souvent, qu'il pourrai etre  
quelque fois difficile de faire insérer d'avance  
dans les traités un clause de mediation obligatoire,  
mais qu'il approuvait le vœux émis par le  
Congrès sur ce point et qu'il userait, autant  
qu'il serait possible, pour le faire admettre  
dans les traités à l'avenir, de son influence  
dans les negociations. »

La députation a été parfaitement  
satisfaite de cette réponse et a exprimé au  
premier ministre sa reconnaissance de  
l'audience qu'il lui avait accordée & de  
la sympathie qu'il témoignait au  
manifestement pour le vœux de la députation